

# RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2019

## ANNEXES

Annexe 1 : ACCORD SUR RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Annexe 2 : AUTORISATION DE REPRISE DE L'ENFANT

Annexe 3 : AUTORISATION DE SORTIE/TRANSPORT

Annexe 4 : AUTORISATION EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

Annexe 5 : CERTIFICAT MÉDICAL D'ADMISSION

Annexe 6 : AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Annexe 7 : ÉVOLUTION DU BARÈME DES PARTICIPATIONS FAMILIALES  
(CNAF)



# DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

## ACCORD DES FAMILLES SUR LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2019

### Annexe 1

Je soussigné.e,

Responsable légal 1 : .....	
Demeurant à : .....	
Tél fixe maison ou travail : .....	Tél portable : .....

Responsable légal 2 : .....	
Demeurant à : .....	
Tél fixe maison ou travail : .....	Tél portable : .....

Parents de

Enfant 1 (nom de famille, prénom) : .....
Enfant 2 (nom de famille, prénom) : .....
Enfant 3 (nom de famille, prénom) : .....

Certifions avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de l'établissement et de ses annexes et en accepter tous les termes et conditions, et à nous engager à le faire respecter par toute personne habilitée à déposer ou reprendre notre (nos) enfant(s).

Fait à .....

Le : .....

Signature du responsable légal 1 *	Signature du responsable légal 2 *
------------------------------------	------------------------------------

\* Signature précédée de la mention « lu et approuvé » manuscrite

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018 , et au règlement général 2016 sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, pour exercer vos droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : [dpo@metropole-dijon.fr](mailto:dpo@metropole-dijon.fr)



dijon.fr



# DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

## AUTORISATION DE REPRISE DE L'ENFANT

Applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2019

### Annexe 2

Nous, soussigné.e.s,

Responsable légal 1 : .....	
Demeurant à : .....	
Tél fixe maison ou travail : .....	Tél portable : .....

Responsable légal 2 : .....	
Demeurant à : .....	
Tél fixe maison ou travail : .....	Tél portable : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Établissement d'accueil : .....

- ✓ Autorisons les personnes désignées ci-dessous à retirer l'enfant en cas d'impossibilité de notre part (adulte de plus de 18 ans).
- ✓ Autorisons l'établissement à confier l'enfant à ces mêmes personnes, si celui-ci, pour des raisons exceptionnelles, n'avait pas quitté l'établissement à l'heure de fermeture.
- ✓ Si ces personnes ne peuvent être jointes, le protocole inscrit au règlement de fonctionnement sera appliqué.

M. / Mme : .....	Tél : .....
M. / Mme : .....	Tél : .....
M. / Mme : .....	Tél : .....
M. / Mme : .....	Tél : .....
M. / Mme : .....	Tél : .....
M. / Mme : .....	Tél : .....

Cette autorisation est valable, sauf indication écrite contraire de notre part, pour toute la durée du séjour de l'enfant dans un établissement géré par la Ville de Dijon.

Fait à .....

Le : .....

Signature du responsable légal 1	Signature du responsable légal 2
----------------------------------	----------------------------------

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018, et au règlement général 2016 sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, pour exercer vos droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : [dpo@metropole-dijon.fr](mailto:dpo@metropole-dijon.fr)



dijon.fr



# DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

## AUTORISATION DE SORTIE/TRANSPORT

Applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2019

### Annexe 3

Responsable légal 1 : .....

Responsable légal 2 : .....

Accepons

Refusons

que notre enfant : .....

participe aux sorties organisées par l'établissement ou à toutes autres manifestations extérieures à l'établissement.

Avec le mode de transport suivant (à cocher) :

- à pied ou en poussette,
- en transport en commun (bus et tramway),
- avec le minibus de la direction de la petite enfance, équipé de sièges auto homologués et adaptés, pour les enfants à partir de 2 ans,
- en autobus pour des sorties exceptionnelles (fiche d'autorisation spéciale),
- avec le véhicule d'un-e assistant-e maternel-le agréé-e, équipé de sièges homologués et adaptés.

Fait à .....

Le : .....

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018 , et au règlement général 2016 sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, pour exercer vos droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : [dpo@metropole-dijon.fr](mailto:dpo@metropole-dijon.fr)



dijon.fr



# DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

## AUTORISATION MEDICALE

Applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2019

### Annexe 4

Nous, soussigné.e.s,

Responsable légal 1 : .....

Responsable légal 2 : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Donnons l'autorisation :

- ✓ en cas d'urgence et si l'établissement ne parvenait pas à nous contacter, à appliquer les protocoles d'urgence défini par le médecin référent de l'établissement et si nécessaire à hospitaliser notre enfant,
- ✓ en cas de traitement médical nécessitant une prise de médicament pendant le temps d'accueil, d'administrer le médicament conformément à une ordonnance au nom de l'enfant, lisible et récente, datée et contresignée, que nous nous engageons à remettre à l'établissement,
- ✓ en cas de douleur et de fièvre, d'administrer du paracétamol selon le protocole établi par l'établissement.

Fait à .....

Le : .....

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018 , et au règlement général 2016 sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, pour exercer vos droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : [dpo@metropole-dijon.fr](mailto:dpo@metropole-dijon.fr)



dijon.fr



# DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

## CERTIFICAT MÉDICAL D'ADMISSION

Applicable au 1<sup>er</sup> novembre 2019

### Annexe 5

Je soussigné-e Docteur : .....

certifie avoir examiné ce jour l'enfant : .....

né-e le : .....

il est à jour des vaccinations obligatoires.

il est autorisé à fréquenter le multi-accueil.

Fait à .....

Le : .....

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°2018-493 du 20 juin 2018 , et au règlement général 2016 sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, pour exercer vos droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : [dpo@metropole-dijon.fr](mailto:dpo@metropole-dijon.fr)



dijon.fr



# AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE ET/OU LA VOIX POUR UN(E) MINEUR(E)

## OBJET : AUTORISATION DE FILMER ET PUBLIER DES IMAGES/VOIX D'UN(E) MINEUR(E)

Je, soussigné(e), (*nom du parent/tuteur légal 1*)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél : .....

Email : ..... @ .....

Je, soussigné(e), (*nom du parent/tuteur légal 2*)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél : .....

Email : ..... @ .....

Je, soussigné(e), (*nom de l'enfant, +13 ans*)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

Tél : .....

Email : ..... @ .....

Autorise, à titre gratuit .....  
à photographeur/à filmer et/ou enregistrer .....

*La ville de Dijon et la métropole  
(Nom de l'enfant / préciser la nature  
du lien avec le mineur(e))*

J'accepte et autorise, sans contrepartie financière, le stockage, la reproduction et la diffusion sur tout territoire, des photographies sur lesquelles j'apparais par les services de la Ville de Dijon et de la métropole et tout tiers autorisé, dans le cadre de sa communication sur tous les supports qu'ils soient papier ou numérique (guides pratiques, revues municipales, sites internet de la Ville, réseaux sociaux, rapport d'activité, livre, carte postale, -exposition, projection publique, concours, etc.

Les images filmées pourront quant à elle servir pour un montage, être reproduites et diffusées lors de projections à but non lucratif. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable. Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour la diffusion des droits visés aux présentes.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à Ville de Dijon - Direction de la communication - CS 73310 - 21033 Dijon Cedex.

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentantes et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Ce contrat est fixé pour une durée ferme de 3 ans. La présente autorisation est personnelle et incessible.

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Fait à : ..... Date : .....

**Nom et prénom  
du responsable légal ou du  
tuteur de la personne  
photographiée/filmée**

**Nom et prénom  
du photographe/vidéaste**

## ÉVOLUTION DU BARÈME DES PARTICIPATIONS FAMILIALES (CNAF)

Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021

### Annexe 7

Le barème des participations a fait l'objet d'une actualisation dans une circulaire n° 2019-005 du 5 juin 2019 qui annule et remplace la partie 2 de la circulaire 2014-009 du 26 mars 2014.

Les principales évolutions portent sur l'augmentation annuelle de 0,8 % du taux d'effort entre novembre 2019 et 2022, et sur la majoration progressive du plafond de ressources jusqu'en 2022.

### Plancher et nouveaux plafonds de ressources Multi accueil collectif

Composition de la famille	TAUX DIJONNAIS				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	8 enfants et +
Taux d'effort	0,0615%	0,0512%	0,0410%	0,0307%	0,0205%
Taux minimum (ressources plancher 711,62 €/mois soit 8539,44 €/an)	0,44 €/h	0,36 €/h	0,29 €/h	0,22 €/h	0,15 €/h
Tarif maximum (ressources plafond 5800 €/mois soit 69600 €/an)	3,57 €/h	2,97 €/h	2,38 €/h	1,78 €/h	1,19 €/h

